

qui ont adopté des régimes économiques de caractère opposé puissent vivre en paix côte à côte. Pour que cette coexistence pacifique soit possible, il faut encore que chaque gouvernement adopte une politique qui respecte pleinement les droits de tous les autres gouvernements. L'URSS comprendra assurément un jour qu'un tel objectif est conforme à ses intérêts. Ce jour-là, l'Union soviétique démontrera sans peine sa sincérité en collaborant à des règlements pacifiques dans les régions troublées du monde, au lieu de s'y opposer.

119. Le fait même qu'un projet de résolution intitulé "Éléments essentiels de la paix" a été présenté montre combien les auteurs de ce projet et ceux qui l'ont appuyé sont désireux de tout mettre en œuvre pour affermir la paix. M. Austin présume que, lorsque l'Assemblée générale aura adopté le projet de résolution de la Première Commission, le point à l'ordre du jour s'intitulera désormais: "Éléments essentiels de la paix", et que l'on abandonnera le titre injurieux que l'URSS a donné à son projet de résolution et qui a le caractère d'une condamnation. Le point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale doit, dans les comptes rendus officiels, porter le titre du projet de résolution adopté par la Première Commission. A l'avenir, on ne devra plus jamais permettre qu'un simple titre donne au monde l'impression que l'idée exprimée dans ce titre a prévalu, alors que le contenu de la résolution ainsi désignée a été rejeté. Assurément, ce titre ne peut être maintenu puisqu'il condamne comme bellicistes de grands pays comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis et d'autres encore en les accusant de fomenter une nouvelle guerre d'agression. Le projet de résolution de la Première Commission prévoit des mesures que toutes les nations qui ont accepté les obligations de la Charte doivent appliquer. Ce projet ne met pas en œuvre tous les principes de la Charte, mais il énonce les mesures d'ordre pratique qui doivent être prises à tous les points névralgiques du monde si l'on veut que l'Organisation des Nations Unies serve effectivement au maintien de la paix.

120. La voie de la paix a été tracée à San-Francisco. Les événements des quatre dernières années ont abattu certains jalons placés sur la route; il appartient à l'Assemblée de les remettre debout. Ainsi seulement les Nations Unies pour-

ront reprendre leur marche vers le but qu'elles se sont proposé.

121. L'adoption, par cinquante-trois des cinquante-neuf délégations, du projet de résolution sur les éléments essentiels de la paix aidera puissamment une telle entreprise et fera bien augurer du succès. Déjà cinquante-trois nations sont unies et l'on peut espérer que cette union s'étendra aux cinquante-neuf Membres de l'Organisation. L'Assemblée doit, en faisant appel à toute sa patience, à toute sa foi dans les grands principes moraux, à toute sa ténacité, chercher sans relâche la solution des problèmes communs. Les Etats-Unis invitent cordialement les quelques nations qui sont demeurées à l'écart à collaborer à cette tâche.

122. M. VAN HEUVEN GOEDHART (Pays-Bas) désire simplement indiquer que sa délégation ne participera pas aux débats sur la question dont l'Assemblée est saisie.

123. Après avoir fait l'objet d'un débat prolongé au sein de la Première Commission, le projet de résolution de l'URSS a été rejeté à une majorité considérable. L'opinion de la délégation néerlandaise n'a subi aucun changement depuis lors; il suffit donc de se reporter aux comptes rendus des séances de la Première Commission.

124. L'URSS a, certes, le droit de présenter à nouveau ses propositions à l'Assemblée, mais le représentant des Pays-Bas estime que, en l'occurrence, l'usage que l'on fait de ce droit n'a pas de sens. Le règlement intérieur permet à toute délégation de présenter à nouveau en séance plénière une proposition qui a été rejetée par l'une des grandes Commissions ayant la même composition que l'Assemblée générale elle-même. La seule raison d'être de cette règle est de rendre possible, dans certains cas, un vote contraire à celui qui s'est exprimé en commission. Si cette possibilité est exclue — et il ne fait pas de doute qu'elle soit exclue dans le cas présent — on n'aboutit à rien en présentant à nouveau une proposition rejetée, sinon à une perte de temps. Pour cette raison, la délégation des Pays-Bas ne participera pas au débat et elle espère que beaucoup d'autres délégations suivront son exemple.

La séance est levée à 13 heures.

DEUX CENT CINQUANTE-HUITIEME SEANCE

Tenue à Flushing Meadow, New-York, le mardi 29 novembre 1949, à 15 heures.

Président: le général Carlos P. RÓMULO (Philippines).

Condamnation des préparatifs d'une nouvelle guerre et conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix: rapport de la Première Commission (A/1150) (suite)

1. M. WIERBLOWSKI (Pologne) tient à regarder en face le problème qui se pose à l'Assemblée générale et qui consiste à trouver le moyen de permettre à deux mondes de vivre côte à côte, en paix. L'un de ces deux mondes, sous l'hégémonie

des Etats-Unis, se prépare à annihiler l'autre, le monde du socialisme et de la paix, qui comprend, sous la direction de l'URSS, les peuples des démocraties nouvelles, auxquels s'est jointe la Chine.

2. Ce n'est pas là la seule possibilité de conflit, car le bloc capitaliste est plein de contradictions internes et tend, de par sa nature même, à engendrer la guerre. Quoi qu'il en soit, à la présente séance, l'Assemblée examine, sinon officiellement, du moins dans la pratique, la possibilité d'un conflit entre le système socialiste et le système capitaliste.

3. Capitalisme et socialisme vivent côte à côte dans le monde, et les démocraties populaires ont la ferme conviction qu'ils peuvent continuer de vivre ainsi et même collaborer comme ils l'ont fait pendant la deuxième guerre mondiale. Aussi, le représentant de la Pologne est-il convaincu que l'existence de ces deux systèmes ne mène pas en soi à un conflit armé.

4. Ce postulat extrêmement important a été énoncé à plusieurs reprises par le grand chef du socialisme, Staline, ainsi que par le représentant de l'URSS; de plus, il découle des principes mêmes du marxisme-léninisme. La sincérité de ces déclarations ne peut être mise en doute que par ceux qui cherchent de mauvaises excuses à leurs entreprises téméraires.

5. Un deuxième postulat découle du premier. Les démocraties populaires non seulement sont convaincues que la paix et la collaboration sont possibles, mais elles estiment aussi que cette collaboration doit revêtir un caractère constructif, dans l'intérêt de tous.

6. Ce ne sont pas là de simples paroles. Les démocraties populaires donnent chaque jour des preuves de leur désir de collaboration et n'épargnent aucun effort pour convaincre tous les hommes de bonne volonté de la nécessité de cette collaboration.

7. Le projet de résolution de l'URSS (A/1149) constitue une contribution qui marquera une date dans la lutte vigoureuse pour la paix menée à l'Organisation des Nations Unies; il exprime la volonté de lutter contre la guerre qui anime des millions d'hommes dans le monde entier.

8. Les calculs du représentant des Etats-Unis au sujet des cinquante-trois Etats qui votent toujours avec les Etats-Unis et pour les propositions qu'ils présentent ne sont pas convaincants, car la vraie majorité est du côté des démocraties populaires.

9. Ceux qui se prononcent contre le projet de résolution de l'URSS parlent de leur haine de la guerre, mais ils ne proposent aucun remède positif propre à atténuer la tension qui règne dans le monde. Ils ne proposent pas non plus de mesure pour arrêter la course aux armements ou épargner au monde les horreurs de la guerre.

10. Ils essaient de persuader l'Assemblée générale de voter pour des affirmations gratuites qui ne résoudraient rien. Nul ne peut prétendre que le monde soit en paix, car chacun peut voir les manifestations de la guerre froide, causée par ceux-là mêmes qui essaient d'égarer l'Assemblée par des phrases creuses.

11. La délégation polonaise, lorsqu'elle a analysé le projet commun de résolution présenté par les Etats-Unis et le Royaume-Uni à la Première Commission¹, a fait remarquer que l'un des buts de ce projet était d'entraîner les petits Etats dans la guerre froide aux côtés des Etats-Unis et de faire consacrer indirectement par les Nations Unies les divers pactes conclus par les Etats-Unis soit pour préparer l'agression, soit pour renforcer la domination américaine sur les territoires conquis par l'exercice d'une pression politique ou économique.

12. M. Austin, devant l'Assemblée générale (257ème séance), n'a fait que répéter avec moins de force ses arguments déjà peu convaincants en eux-mêmes; toutefois, emporté par son éloquence triomphante dans le domaine de l'arithmétique, il a commis un impair et dit à l'Assemblée qu'un vote favorable au projet de résolution des Etats-Unis et du Royaume-Uni adopté par la Première Commission constituerait une approbation du Traité de l'Atlantique Nord.

13. Voilà à quoi M. Austin veut faire servir l'Organisation des Nations Unies. Or, c'est là une voie dangereuse qui risque de conduire l'Organisation à sa destruction, car M. Austin veut lui faire approuver la politique d'agression des Etats-Unis.

14. Certains adversaires des démocraties populaires ont prétendu que la cause de la tension internationale actuelle réside dans l'activité d'une soi-disant cinquième colonne. C'est une affirmation ridicule, qui mérite à peine une réponse.

15. Peut-on vraiment rendre la cinquième colonne responsable du fait que les ouvriers et les paysans s'efforcent de secouer le joug des exploités nationaux et étrangers et d'améliorer leur sort? Peut-on la tenir responsable du fait que les mouvements populaires de libération grandissent dans bien des pays et que les habitants de nombreuses colonies luttent pour l'autonomie et l'indépendance?

16. L'Assemblée générale ne doit pas oublier que là est la voie du progrès et la route qui conduira plus d'un peuple vers l'autonomie et l'admission dans l'Organisation des Nations Unies. Dans la plupart des cas, les nations ont conquis leur liberté en versant leur sang, et beaucoup d'entre elles luttent encore pour leur indépendance. Si l'histoire de l'humanité n'avait pas connu de progrès constants, les Etats-Unis seraient encore une colonie britannique et le Royaume-Uni opprimerait et exploiterait encore l'Inde et le Pakistan.

17. On ne peut que rire de ceux qui essaient d'expliquer les grandes réalisations sociales et économiques de tant de peuples anciens par des contes de fée sur les Etats policiers, simplement parce que ces réalisations ont été possibles grâce à la liquidation du système capitaliste et à l'instauration du régime socialiste. Pour essayer d'expliquer le mouvement de libération de centaines de millions de Chinois par une prétendue infiltration de soi-disant agents, il faut certes manquer entièrement de logique et du sens des proportions. Les transformations sociales qui se produisent dans le monde entier ne sont pas l'œuvre d'un cinquième colonne ou de l'influence étrangère, mais bien la manifestation d'un processus historique inéluctable. Washington, Bolivar et Garibaldi, eux aussi, ont été accusés à l'époque d'être les agents de l'étranger.

18. Et pourtant la cinquième colonne n'est pas un produit de l'imagination, car on l'organise partout où le peuple a pris le pouvoir. On essaye de renverser les gouvernements populaires et de freiner ainsi la marche de l'histoire.

19. Tous les membres de l'Assemblée connaissent sans aucun doute ce plan tristement célèbre qu'est le plan "X" d'espionnage et de sabotage en URSS et dans les pays de démocratie populaire.

¹ Voir les Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, Première Commission, 325ème à 337ème séances.

On a créé dernièrement aux Etats-Unis un soi-disant Comité national pour l'Europe libre, chargé de former des spécialistes hautement qualifiés pour ce genre de travail. Des personnalités éminentes des Etats-Unis sont à la tête de ce comité; il jouit de l'appui du Gouvernement des Etats-Unis, et l'organe officiel des services diplomatiques américains lui a fait une publicité considérable.

20. Les membres de l'Assemblée connaissent également sans doute la loi sur l'Intelligence Service des Etats-Unis (*Central Intelligence Agency Act*), qui a été adoptée par le Congrès siégeant à huis clos. L'une de ses dispositions prévoit que les Etats-Unis admettront chaque année 500 étrangers qui bénéficieront d'un traitement privilégié à condition qu'ils s'engagent à se livrer à l'espionnage dans leur pays d'origine. Ces étrangers acquièrent la nationalité américaine dès leur arrivée aux Etats-Unis. Hitler a suivi la même méthode en son temps. Des menées analogues se poursuivent également dans d'autres pays. C'est ainsi qu'à Paris siège un soi-disant Comité albanais de libération.

21. Ce sont les organisateurs de cette cinquième colonne de guerre et de réaction qui demandent que l'Assemblée rejette le projet de résolution de l'URSS, ce projet qui vise à affermir la paix et montre la voie de la collaboration entre les divers régimes et les divers Etats.

22. M. Austin a parlé des relations entre la Pologne et l'URSS. Tous les Polonais se souviendront toujours avec gratitude de la lutte héroïque du peuple soviétique, qui a rendu son indépendance à la Pologne et l'a sauvée de l'anéantissement. Le peuple polonais sera toujours reconnaissant à l'Union soviétique de l'appui et de l'aide qu'elle lui a donnés pour lui faire rendre l'ancienne frontière de l'Oder et de la Neisse. Il n'oubliera jamais l'aide fraternelle et désintéressée qui lui a été donnée pour la reconstruction de son économie nationale.

23. Le peuple polonais est fier d'avoir pu combattre aux côtés de l'armée soviétique et de l'avoir accompagnée dans sa marche victorieuse sur Berlin. Il est fier de se joindre à l'Union soviétique dans la lutte pour la paix qu'elle mène au sein de l'Organisation des Nations Unies.

24. M. Wierblowski tient à déclarer catégoriquement que les relations de la Pologne avec l'URSS sont fondées sur le respect mutuel des droits souverains et de l'intérêt national des deux pays. Il tient également à ajouter que l'amitié des peuples polonais et soviétique, scellée par le sang versé en commun, apporte une contribution précieuse à la cause de la paix. Cette amitié est indestructible.

25. Certes, bien des représentants ont parlé en faveur de la paix. Malheureusement, certains d'entre eux ne servent la paix qu'en paroles, et il y a loin de leurs paroles à leurs actes. En fait, les préparatifs de guerre les plus fiévreux sont le fait de certains pays dont les représentants ont dépensé le plus d'éloquence pour défendre le projet de résolution de la Première Commission, dont l'hypocrisie est flagrante. M. Wierblowski se voit contraint de rappeler aux membres de l'Assemblée le Traité de l'Atlantique Nord, conclu en violation de la Charte, et les accords connexes sur l'armement militaire des Etats-Unis. Il rappelle égale-

ment les allées et venues constantes des généraux américains qui préparent la guerre.

26. Le doyen de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. Sabath, de l'Etat d'Illinois, a dit lui-même que le Traité de l'Atlantique Nord était le début de la troisième guerre mondiale; il a ajouté que ceux que la guerre enrichit créent malheureusement une psychose de guerre par la presse et la radio et essayent de priver le peuple américain de la paix qu'il a conquise au prix du sacrifice de milliers de vies.

27. Les pertes subies par les Etats-Unis ne se sont chiffrées que par milliers. L'URSS a perdu 17 millions d'hommes qui sont tombés pour la cause de la paix dans la lutte qu'ils menaient contre l'agresseur hitlérien. La Pologne a perdu 6 millions d'hommes, qui ont donné leur vie pour la liberté et pour empêcher l'holocauste de se renouveler.

28. Le *Journal Christian Century*, publié aux Etats-Unis, a déclaré dans un article consacré au Traité de l'Atlantique Nord, que la politique extérieure des Etats-Unis était belliqueuse, qu'elle était l'œuvre des milieux militaires qui, seuls, pouvaient la comprendre. A ce propos, le sénateur Taft, qu'il serait difficile de soupçonner de sympathie à l'égard des mouvements progressistes que représentent les démocraties populaires, a déclaré que, à son avis, la politique extérieure des Etats-Unis et le Traité de l'Atlantique Nord n'étaient nullement conformes aux principes de l'Organisation des Nations Unies, ni aux obligations que les Etats-Unis ont assumées aux termes de la Charte. Il a ajouté que le fait que la plus grande nation du monde soit en train d'armer un certain nombre d'autres nations contre un seul pays constituait une menace en soi. Il lui est apparu que les Etats-Unis se détournent des triomphes qu'ils ont remportés sur la voie qui mène à un monde pacifique.

29. La délégation polonaise condamne cette politique qui, de l'avis de tous les gens raisonnables, ne peut avoir que des résultats désastreux. C'est la raison majeure pour laquelle la délégation polonaise votera pour le paragraphe 1 du projet de résolution de l'URSS, qui proclame la vérité sans ambiguïté et dénonce les véritables fauteurs de guerre.

30. En condamnant la propagande belliciste, la Pologne a conscience de protéger non seulement les intérêts vitaux de la population des pays qui ont le plus souffert de la deuxième guerre mondiale, mais aussi les intérêts de la population des pays dont les gouvernements accablent de charges toujours plus lourdes les classes laborieuses malgré l'amoindrissement des revenus de celles-ci, en consacrant des millions aux armements et aux préparatifs de guerre. Il est hors de doute que les millions de dollars américains que ont servi à financer la guerre froide et à préparer la guerre réelle auraient pu servir à financer la construction d'écoles et d'hôpitaux, même dans le pays riche que sont les Etats-Unis.

31. L'Assemblée générale peut-elle donner d'autre preuve de son désir de paix que de condamner ceux qui se préparent à une nouvelle guerre? On nous dit que les armements, les bases militaires et l'augmentation des budgets militaires n'ont que des buts défensifs et qu'ils témoignent du manque de confiance qui se manifeste dans les relations

internationales. C'est, pour une Puissance, un étrange moyen de défense que de construire des bases à travers le monde entier, sur le territoire d'autres Etats et dans des territoires indépendants. Une telle méthode de défense n'est qu'une tentative de mainmise impérialiste sur ces territoires et sur le monde entier. Elle n'a rien de commun avec le maintien de la paix. De tels empires amènent toujours la guerre et la conquête; les conquérants se partagent le butin. L'ère de la grandeur des empires est close à tout jamais; le monde assiste maintenant à leur décadence et n'a que faire d'un empire, quel qu'il soit. Il est opportun de rappeler que les Etats-Unis et les autres Etats qui ont signé la Charte des Nations Unies se sont engagés à s'abstenir de toute politique qui viserait à étendre leurs empires.

32. Essayer d'expliquer la tension internationale par le manque de confiance dont souffrent les relations internationales n'est qu'un moyen de présenter la question sous un faux jour. C'est un argument auquel a souvent recours le représentant du Royaume-Uni, qui a déclaré que la confiance dans les relations internationales était l'une des conditions premières d'une réduction des armements. L'argument est absolument sans fondement; en effet, il est évident que la multiplication des armements augmente la tension des relations internationales. La confiance dans le développement pacifique des relations internationales ne peut s'établir que si la course aux armements prend fin; tant que la course se poursuivra, le manque de confiance et la crainte iront grandissant. La crainte de la guerre a empêché la coopération économique sur le plan international; de ce fait, elle a porté atteinte au niveau de vie des grandes masses dans le monde entier.

33. Ainsi, la délégation du Royaume-Uni et d'autres délégations ne proposent pas un moyen direct de renforcer la paix et de mettre fin le plus rapidement possible à la guerre froide et à la menace d'hostilités, mais un moyen d'aggraver l'état intolérable où se trouvent aujourd'hui les affaires internationales, à cause de la course aux armements. C'est la seule solution que propose le projet de résolution présenté par la Première Commission.

34. Ce projet de résolution semble être sans portée; en fait, il tend à faire diversion et à nuire. Si c'est là la seule issue que les Nations Unies puissent trouver aux difficultés de la situation internationale, le fait est non seulement triste, mais aussi redoutable. La guerre froide, la course aux armements, les préparatifs actifs en vue d'une guerre réelle sont des faits; l'Organisation des Nations Unies ne fait absolument rien pour améliorer la situation. On cherche en vain à imaginer la réponse que les représentants à l'Assemblée des divers Etats peuvent donner à ceux qui, dans leur pays, leur demandent ce que fait l'Organisation des Nations Unies pour améliorer la situation internationale et affermir la paix.

35. Le projet de résolution de la Première Commission recommande aux Etats d'accepter une limitation de leur souveraineté en ce qui concerne le contrôle de l'énergie atomique. L'URSS a accepté un contrôle périodique sur toutes les entreprises qui produisent de l'énergie atomique; elle a prouvé par là qu'elle était prête à abandonner de sa souveraineté nationale tout ce qui est indispensable pour qu'un système de sécurité col-

lective puisse fonctionner efficacement dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Jusqu'ici, ni les Etats-Unis ni le Royaume-Uni, auteurs du projet de résolution qu'a adopté la Première Commission, n'ont manifesté l'intention d'abandonner aux Nations Unies la moindre parcelle de leur souveraineté.

36. Le représentant de la Pologne ne veut pas traiter de questions aussi importantes que le désarmement, le contrôle de l'énergie atomique ou l'interdiction de l'emploi de la bombe atomique. Toutefois, même quand il ne s'agit que de questions d'importance secondaire, destinées à faciliter les travaux de l'Organisation, les Etats-Unis font ressortir constamment les droits qu'ils ont en ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies; ils empiètent ainsi sur les droits déjà modestes dont l'Organisation jouit au siège. Non seulement la souveraineté des Etats-Unis, mais encore les droits des Etats qui les composent, de l'Etat de New-York en particulier, passent avant les droits de l'Organisation. Les innombrables conditions et réserves que contiennent les accords signés par les Etats-Unis témoignent de l'importance particulière que ce pays attache à la souveraineté quand il s'agit de ses intérêts.

37. Les Etats-Unis défendent avec un soin jaloux les privilèges et les droits dus à leur souveraineté; mais, en même temps, ils proposent froidement de limiter la souveraineté d'autres Etats pour que s'établisse une souveraineté suprême des Etats-Unis. Le voyage en Suède du sénateur Thomas constitue un exemple frappant de la façon dont certaines personnalités des Etats-Unis envisagent cette souveraineté suprême. Ce sénateur s'est rendu outre-mer afin de voir quel usage l'Europe faisait de l'aide qu'elle reçoit en vertu du plan Marshall. A son départ de Stockholm, il a publiquement exprimé son mécontentement du respect insuffisant qu'on lui avait témoigné en Suède. Ce simple sénateur de l'Oklahoma a déclaré qu'il refuserait de consentir un nouvel octroi de crédits à la Suède.

38. Le projet de résolution présenté par la Première Commission, adopté par celle-ci sur l'initiative des Etats-Unis et du Royaume-Uni, dissimule les véritables intentions de ses auteurs initiaux, tandis que le projet de résolution proposé par l'URSS tire des conclusions positives de la conjoncture actuelle. Le projet de résolution proposé par l'URSS s'inspire du juste principe qu'un pacte de non-agression entre les cinq grandes Puissances serait une mesure effective pour mettre fin à la guerre froide et préparer la voie à une coopération pacifique entre toutes les Puissances; il vise à mettre fin aux sentiments de méfiance qu'éprouvent des millions de gens dans le monde. Il n'est pas exact de dire que le pacte proposé porte atteinte aux droits des petites nations. Il ne fait que mettre en relief la responsabilité indiscutable qu'ont les grandes Puissances de maintenir la paix et la sécurité internationales.

39. Le pacte des cinq Puissances est une conséquence logique de la Déclaration de Moscou d'octobre 1943 et des accords signés à Téhéran, à Yalta et à Potsdam. M. Wierblowski rappelle le paragraphe 7 de la Déclaration de Moscou, aux termes de laquelle les auteurs de la Déclaration se consulteront et coopéreront entre eux et avec les autres Membres des Nations Unies pour par-

venir à un accord général et pratique en ce qui concerne le contrôle des armements dans la période d'après-guerre. Dans la Déclaration de Téhéran, les représentants des trois Puissances ont indiqué qu'ils avaient pleinement conscience de la responsabilité suprême qui leur incombait, ainsi qu'à toutes les Nations Unies, d'édifier une paix qui serait appuyée de plein gré par la majorité écrasante des peuples de la terre et qui bannirait le fléau et l'horreur de la guerre, pour de nombreuses générations. La Déclaration de Yalta précise que ce n'est qu'en poursuivant et en élargissant la coopération et l'entente entre les trois grandes Puissances et toutes les nations pacifiques que pourra être réalisée la plus haute aspiration de l'humanité: une paix sûre et durable.

40. Dès 1945, le Président Roosevelt avait déclaré, dans l'un de ses derniers messages au Congrès, que les grandes Puissances du monde devaient continuer à collaborer sans relâche et à assumer conjointement la tâche de trouver la solution de toute question menaçant la paix du monde. Certes, elles ne trouveraient pas toujours la solution idéale, mais elles devraient assumer leurs responsabilités, qu'il s'agisse d'une coopération pacifique ou d'un nouveau conflit mondial.

41. Ces principes n'ont jamais été mis en œuvre. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont préféré atteindre leurs buts égoïstes par la guerre froide, la course aux armements et la bombe atomique.

42. Le projet de résolution de l'Union soviétique tente de mettre en œuvre ces principes. M. Wierblowski se demande comment l'Assemblée pourrait ne pas adopter un projet de résolution fondé sur des principes conjointement acceptés depuis si longtemps.

43. En inaugurant la quatrième session de l'Assemblée générale (220ème séance), le Président a exprimé l'espoir que cette Assemblée serait connue dans l'histoire comme l'Assemblée de la paix. Il espérait, sans aucun doute, qu'elle diminuerait la tension politique et faciliterait la solution des questions qui constituent un obstacle à la coopération pacifique entre les nations; il espérait que l'Organisation des Nations Unies finirait par atteindre son but essentiel dans le domaine de la sécurité collective, ainsi que dans les domaines économique, social et humanitaire. Il a pris certaines mesures à cet effet.

44. La quatrième session est, près de s'achever. M. Wierblowski se demande si les espoirs du Président seront exaucés et si l'Assemblée aboutira à des résultats tangibles dans le domaine le plus important, celui de la paix. A son grand regret, il doit répondre négativement. La quatrième session de l'Assemblée générale n'a pas diminué, comme on l'espérait, la tension internationale.

45. Quelques-unes des résolutions qui ont été adoptées au cours de la présente session montrent qu'on n'a pas renoncé à la vieille attitude qui consiste à ne tenir compte ni des principes de la coopération internationale, ni de l'esprit et de la lettre de la Charte. Le projet de résolution de l'URSS n'a pas encore été mis aux voix, mais M. Wierblowski est sûr que l'Assemblée, comme la Première Commission, laissera échapper, une fois de plus, une occasion réelle d'adopter une mesure constructive et historique propre à assurer la paix dans le monde entier. La tournure des

débats et le fait que le projet de résolution de l'URSS a été repoussé en commission sans la moindre tentative de transaction, prouvent que les Etats-Unis et le Royaume-Uni utilisent la majorité qui est à leurs ordres afin de s'opposer au rétablissement de relations internationales normales et à toute forme de coopération pacifique. Au lieu d'accords, ces pays ont recours à la dictature et à des attaques calomnieuses contre l'Union soviétique.

46. Toutefois, aux yeux du monde, le projet de résolution de l'URSS continuera de représenter un véritable effort en vue d'assurer la paix aux millions d'êtres humains qui la désirent, qui en ont besoin et qui l'obtiendront finalement, sauvegardant ainsi le prestige de l'Organisation des Nations Unies. L'hypocrisie, les menaces, les débats turbulents et les basses injures ne diminueront pas la portée de ce projet de résolution. Quoi qu'il en advienne en fin de compte, et quel que soit le résultat des travaux de la quatrième session, l'opinion mondiale sait bien quels sont les pays qui désirent réellement la paix et par qui sont guidées les nations pacifiques.

47. La majorité automatique soumise à la dictature du Royaume-Uni et des Etats-Unis repousse toutes les propositions qui pourraient faire progresser les travaux de l'Organisation des Nations Unies; mais elle n'est pas en mesure de dissimuler la vérité au sujet du profond conflit d'intérêts qui sépare les nations groupées autour des Etats-Unis. Il suffit de se rappeler la restauration sur le Rhin d'une Allemagne agressive et militariste pour comprendre la profondeur du conflit que la question allemande suscite entre les pays capitalistes. Le représentant de la Pologne rappelle également que les intérêts du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis s'opposent sur la question du relèvement d'une Europe occidentale capitaliste fondée, au détriment des intérêts industriels britanniques et français, sur l'industrie lourde du bassin de la Rhur.

48. La coopération entre les pays bénéficiaires du plan Marshall constitue un autre aspect de la même question; elle est bien illustrée par la dévaluation monétaire des pays bénéficiaires de ce plan. Des conflits analogues se manifestent dans d'autres parties du monde, où les intérêts de certaines nations s'opposent à l'expansion impérialiste du dollar. Ces pays votent avec les Etats-Unis, mais cela ne prouve pas que les adversaires de l'Union soviétique et des démocraties populaires forment un camp harmonieux où règnent la paix et la concorde.

49. La Pologne continuera de se consacrer sans relâche à la cause de la paix. Elle s'efforcera, avant tout, d'assurer à l'humanité un avenir meilleur, de faire cesser le recours à la guerre comme moyen de résoudre les principaux conflits sociaux et internationaux. Avec l'appui des millions d'êtres humains qui, dans le monde entier, luttent obstinément et sans relâche pour la paix, la Pologne s'élèvera énergiquement contre les plans des fauteurs de guerre. La délégation polonaise quittera la quatrième session de l'Assemblée générale convaincue qu'elle n'a pas à se faire de reproches si l'Assemblée n'a rien créé de solide. Le verdict final ne sera pas prononcé par la majorité automatique des délégations qui siègent à l'Assemblée, mais par l'opinion publique mondiale.

50. M. CHAUVEL (France) rappelle que depuis quinze ans, à diverses reprises, on a parlé d'offensives de paix, expression issue des pratiques totalitaires.

51. C'était un procédé hitlérien. Hitler y avait fréquemment recours immédiatement après un coup de force. Il le fit notamment après l'invasion de la Pologne. Ayant réglé le sort de ce pays à sa convenance et consolidé ce règlement par un accord à l'est, il a indiqué qu'il était prêt à traiter avec l'ouest pourvu que ce fût sur la même base, celle du fait accompli. Si l'offre était acceptée, le gain était homologué. Si elle était refusée, offre et refus étaient utilisés à des fins de propagande. Mais l'hypothèse d'une acceptation était toujours admise et souvent préférée.

52. On connaît maintenant une autre manière, une manière originale d'offensive. M. Vychinsky a fait une offre de pacte qu'il a présentée comme une offre de paix. Mais il ne pense pas que son offre ait la moindre chance d'être acceptée. Il est d'avance certain — il le dit sans fard — qu'elle sera repoussée. On ne peut être surpris, dans ces conditions, que le texte en soit inacceptable. Lui-même, sans doute, en a pris soin. Car ce n'est pas un accord que l'on souhaite, mais un refus que l'on attend, que l'on escompte et que l'on se propose d'exploiter.

53. Au cours d'un exposé de quelque durée, un représentant s'anime, brandit un doigt pointu, frappe sur la table, accuse ses interlocuteurs de tous les crimes — le mot est dans les textes — profère des insultes, des menaces. C'est ainsi qu'il présente une offre de paix. Curieuse paix, qui vaut qu'on s'interroge.

54. La paix n'est pas façon de dire. Il ne suffit pas de l'évoquer. Pour que la paix passe du langage dans les faits, il faut s'en occuper, non seulement en paroles, mais en action, et que cette action se poursuive dans le domaine pratique. Il faut s'occuper non seulement de définitions d'ensemble, mais encore, en termes concrets, du détail auquel ces définitions s'appliquent.

55. Les difficultés présentes, celles sur lesquelles la Première Commission, lors de l'examen de la question en discussion, et la Commission politique spéciale, lors du débat sur le contrôle de l'énergie atomique¹, ont buté tour à tour, ne sont pas des difficultés de langage mais des difficultés de fond. La tension présente, que chacun éprouve, dont presque chacun redoute les effets, tient au fait que, sur aucun problème important, une solution n'est en vue. Or qu'offre-t-on en guise et en gage de paix? Des solutions de fond? Non pas. Sous couvert de déclarations solennelles, mais reprenant ces termes généraux dont l'expérience a appris la vanité, on propose une solution de procédure.

56. En effet, si le projet de résolution de l'URSS était adopté, les Nations Unies auraient proclamé la condamnation de la guerre et de certaines techniques de guerre (la condamnation de la guerre, soit dit en passant, devrait, en bonne logique, permettre l'économie d'une condamnation des manières de la faire) et un pacte aurait été conclu. Or, il y a eu le pacte Briand-Kellogg

qui, solennellement, condamnait la guerre. Il y a eu le traité de Locarno. Il y a eu les procédures de la Société des Nations. Et cependant, il y a eu la seconde guerre mondiale au cours de laquelle ont été mises en œuvre des techniques qui laissent peu de choses à désirer ou à craindre. Si le projet de résolution de l'URSS était adopté, il y aurait un pacte, mais tous les problèmes resteraient à résoudre. M. Chauvel ne voit pas en quoi la solution en serait avancée.

57. Il rappelle qu'il a posé à M. Vychinsky quelques questions sur le sens précis et la portée pratique de son projet de résolution. M. Vychinsky n'a répondu à aucune. Ou plus exactement, il y a répondu, comme à celles de tous les autres orateurs, en bloc. Il n'a pas fait de réponses aux questions précises portant sur le projet de résolution de l'URSS. Mais il a répondu à la question générale, à la question fondamentale, posée tant par la résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa 254ème séance sur le contrôle de l'énergie atomique que par le projet de résolution de la Première Commission définissant les éléments essentiels de la paix, actuellement en discussion. Invité à reconnaître que la sécurité commune doit avoir le pas sur les droits individuels des Etats, il a répondu, comme à l'ordinaire: "Non". Il ne s'est pas borné là. Plus explicite qu'en d'autres occasions, il a commenté son "non". Il a dit entre autres choses, à propos de l'énergie atomique, qu'il refusait le système des contingents et pour quoi il le refusait. C'est là un point capital.

58. M. Chauvel rappelle que, le 4 novembre 1948, M. Vychinsky a déclaré, que l'un des facteurs les plus importants était de régler la production de l'énergie atomique et de répartir entre les pays le minerai atomique. Il y avait, a ajouté M. Vychinsky, le système des contingents. Grâce à ce système de répartition, chaque pays pourrait se voir attribuer, d'après les experts, un certain contingent, dans son intérêt, comme dans celui de tous les autres pays².

59. M. Chauvel estime qu'il résulte de cette déclaration que le représentant de l'URSS, de toute évidence, a changé d'avis au cours des six derniers mois. Mais, s'il tient son refus d'aujourd'hui pour un fait capital, c'est pour une autre raison.

60. Dire que l'existence de l'arme atomique domine la situation internationale est enfoncer une porte ouverte. Nul ne le nie. Or, quarante-neuf Etats ont reconnu récemment que l'interdiction et la proscription de cette arme n'étaient possibles et même concevables qu'avec l'application effective d'un contrôle efficace.

61. Qu'est-ce qu'un tel contrôle? Ou plutôt, que doit-il être?

62. Peut-être n'a-t-on pas suffisamment précisé, au cours des débats de l'Assemblée, que le contrôle doit porter non sur les bombes, mais sur l'énergie. Il ne s'agit pas en l'espèce de compter les bombes existantes, ou de les garder, ou de les détruire, ou d'empêcher qu'on en fabrique. Ce qui importe n'est pas seulement, n'est pas essentiellement d'empêcher la fabrication des bombes, mais de contrôler l'élaboration de l'énergie. Le

¹ Voir les Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, Commission politique spéciale, 30ème à 37ème séances.

² Voir les Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, première partie, 156ème séance plénière.

contrôle doit porter sur la matière nucléaire elle-même. Et cela pour une raison bien simple.

63. La fabrication de la bombe, en effet, une fois le procédé connu, est une opération aisée, rapide et qui ne suppose pas de grandes installations. Ce qui est long, compliqué, difficile et dispendieux, c'est l'élaboration de la matière nucléaire. L'Etat qui dispose de quantités suffisantes de cette matière peut aisément, rapidement et sans grand appareil, fabriquer des bombes. Or, jusqu'au dernier moment, jusqu'au moment où la matière nucléaire est introduite dans la bombe, cette matière est également utilisable à des fins de paix ou à des fins de guerre.

64. Ainsi donc, au moment même où l'on parle de paix, au moment même où l'on prétend offrir la paix, on se refuse à consentir au seul moyen efficace de la garantir contre la menace la plus redoutable de tous les temps.

65. M. Chauvel juge donc que la portée du refus de M. Vychinsky est proprement incalculable.

66. M. Vychinsky a fait état des usages pacifiques de l'énergie atomique dans son pays en les représentant, sans autres précisions que l'évocation, par l'agence Tass, des montagnes déplacées et des fleuves détournés, comme plus poussés en URSS que partout ailleurs. Il a fait état des besoins sans cesse croissants de l'économie soviétique. Il s'est refusé enfin, motif pris de ce qui précède, à admettre un contrôle international de la production atomique des Etats.

67. Qui ne voit que ce faisant, sous couvert de préoccupations atomiques, le représentant de l'Union soviétique repousse tout contrôle international du potentiel de guerre le plus dangereux qui soit au monde? Et n'est-ce pas l'illustration la plus éclatante qui se puisse trouver de ce refus de l'URSS, consacré par deux votes, et de limiter l'exercice individuel de ses droits de souveraineté autant qu'il sera nécessaire pour assurer la paix et la sécurité mondiales, et de mettre en commun, à des fins communes, autant qu'il sera nécessaire, l'exercice de ces mêmes droits?

68. Les arguments dont le représentant de l'Union soviétique étaye son refus ne sont pas moins remarquables. Il déclare que l'autorité internationale à laquelle incomberait le contrôle de l'énergie atomique serait un instrument de Washington ou, plus exactement, de Wall Street. Cette modestie est touchante. Sans vouloir froisser personne, M. Chauvel fait observer que tous les pays n'ont pas toujours la même influence en tous lieux et en toutes circonstances. Il semble jusqu'à présent que, si tous ont la possibilité de se faire entendre, quelques-uns ont, en outre, des moyens propres de se faire écouter.

69. M. Vychinsky a dit aussi que le plan de la majorité n'aurait d'autre objet que de permettre aux services américains de se renseigner sur l'appareil militaire de l'URSS. Mais la participation de l'Union soviétique au contrôle international donnerait aux services de l'URSS exactement les mêmes moyens de se renseigner sur l'appareil militaire des Etats-Unis et de quelques autres pays. Et le fait que l'URSS et les Etats-Unis disposent désormais des mêmes catégories d'armes ne met-il pas les deux Puissances en ce qui concerne cette sorte d'informations, exactement sur le même pied?

70. Pour qualifier enfin l'appétit d'informations et de domination des Etats-Unis, aucun effort n'est épargné. On inflige à l'Assemblée de longues lectures du *New York Times*, du *New York Herald Tribune* ou d'autres publications également confidentielles et l'on en conclut qu'il existe un plan Marshall, un Traité de l'Atlantique Nord, un Pacte de Bruxelles, que les Etats-Unis se préoccupent de l'organisation de leurs forces armées, de la coordination de ces forces avec celles des signataires du Traité de l'Atlantique Nord et de l'assistance destinée à assurer le rétablissement de ces dernières. Ainsi, pièce à pièce, on monte, on érige un monstre menaçant, tentaculaire, contre lequel toute défense est bonne.

71. M. Vychinsky, dans ce domaine, dispose de grands avantages. Les pays occidentaux sont dotés de parlements qui votent les budgets et ratifient les traités et les pactes. De ce fait, les budgets sont connus, ainsi que les traités et les pactes. Ils sont discutés publiquement et librement. Ils ne sont pas seulement discutés à la tribune, mais dans la presse, laquelle est libre. Les personnages responsables font à leur sujet des déclarations explicites, reproduites en tous lieux. A ces sources s'ajoutent, plus spécialement aux Etats-Unis, les nombreux mémoires que les personnages chargés de hautes fonctions ont coutume de publier après leur rentrée dans la vie privée. Enfin, sur les territoires des pays occidentaux, la circulation des personnes, elle aussi, est libre. Il est bien clair que, à Moscou, les diplomates ont des lectures quotidiennes ou périodiques moins abondantes et que, dans le périmètre à l'intérieur duquel ils peuvent se déplacer, qui est de quelques kilomètres, ils ont des sujets d'observation moins nombreux. M. Chauvel parle de Moscou parce que, en dehors de la capitale et à part les diplomates, il n'est à peu près pas d'étrangers qui soient autorisés à résider en URSS.

72. Certes, il existe un Traité de l'Atlantique Nord, il existe un plan Marshall, il existe un Pacte de Bruxelles. Et tous les signataires de ces traités et tous les partenaires de ce plan sont déterminés à faire ce qui dépendra d'eux pour leur assurer le maximum d'efficacité.

73. Mais la conclusion de traités n'est pas l'apanage de l'Occident. M. Chauvel rappelle que, entre le 12 décembre 1943 et le 21 juillet 1948, vingt-deux traités politiques ont été signés entre les Etats de l'est de l'Europe, l'URSS étant elle-même partie à six de ces traités.

74. Le représentant de la France déclare que, en outre, il est faux que la politique qui s'est traduite par ce plan et ces traités ait été dirigée contre l'URSS et conçue comme un instrument d'attaque ou même de défense contre ce pays. Il s'agissait d'asseoir la paix, de reconstruire le monde. Cet effort s'est heurté de la part de l'URSS à une incompréhension constante et à deux refus essentiels, qui sont le refus du plan Byrnes, base possible d'une action commune en Allemagne, et le refus du plan Marshall. Car ce n'est pas M. Marshall qui a exclu l'URSS de son plan. C'est l'URSS qui a refusé de répondre à l'appel du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, entraînant la Pologne et renversant, dans les conditions que l'on sait, la position tchécoslovaque.

75. On a peu d'indications sur l'appareil militaire de l'URSS. Ce n'est pas par Moscou, mais

par Washington que l'Occident a été avisé de l'explosion d'un engin atomique en URSS. On ne sait pas quelles sont actuellement les forces dont dispose l'Union soviétique. A la Première Commission, le représentant du Royaume-Uni a cité quelques chiffres. Ces chiffres n'ont pas été contestés. Ils sont considérables et sans commune mesure avec les forces réunies de l'Europe occidentale. Et il suffit de jeter les yeux sur une carte pour voir que ces forces couvrent actuellement un espace qui s'étend de Vladivostok à Eisenach, ce qui les met, axées en ordre de marche, à 350 kilomètres des frontières de la France.

76. Depuis le 23 août 1939, l'Union soviétique a incorporé à son territoire, en Europe seulement, la majeure partie de l'ancienne Pologne, la Lithuanie, l'Estonie, la Lettonie, l'isthme de Carélie, Viborg, Petsamo, la Bessarabie, la Bukovine du Nord, la Prusse orientale et la Ruthénie. Elle s'est en outre, et dans des conditions qui ont retenu l'attention, assuré une influence exclusive en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie.

77. Devant ce tableau, M. Chauvel estime que le monstre menaçant, tentaculaire, pièce à pièce érigé par la délégation de l'Union soviétique, reprend sa vraie mesure et son vrai sens. Il est vrai qu'il y a un Pacte de Bruxelles, un plan Marshall, un Traité de l'Atlantique Nord. Mais il y a aussi, et surtout, et par-dessus tout, un Pacte des Nations Unies. La France, elle, y est fidèle.

78. Tel est, pour M. Chauvel, le sens du dialogue qui, engagé dès le début de la session, se poursuit au sein de l'Assemblée. Les termes en sont concrétisés dans le projet de résolution de la Première Commission, et dans celui de l'URSS.

79. La France soutient de sa voix et de son vote le projet de résolution de la Première Commission, qui n'est autre chose, tout compte fait, que la Charte, que les principes sur lesquels la Charte est fondée, que les principes essentiels à l'établissement et à la défense de toute paix qui laisse à l'homme une raison de vivre, au sein de laquelle l'homme soit libre. Et il ne s'agit pas seulement de liberté empirique, ni de liberté politique.

80. A l'origine, l'homme sauvage a pris connaissance du monde. C'était une connaissance empirique. Puis, il s'est fait une idée du monde. Puis, les plus forts des hommes, ou les plus nombreux, ont essayé d'imposer aux autres hommes leurs idées du monde et ils y ont le plus souvent réussi. Puis, les hommes ont admis que d'autres hommes aient sur le monde une idée différente de la leur. Ainsi est née la tolérance, aboutissement d'une longue évolution, lente et patiente conquête de la civilisation, de l'homme civilisé, à la faveur de quoi s'est développée, s'est affirmée, la personne humaine. Pourquoi faut-il que, en 1949, celui qui parle de tolérance ait trop souvent le sentiment de prêcher dans le désert?

81. Il faut défendre l'homme, et non pas seulement contre la maladie, contre la faim et contre la guerre. Il faut le défendre contre les déformations et les excès de son esprit, contre lui-même. Il faut défendre chaque homme irremplaçable. Il faut pour cela être humain.

82. On avait pu croire que, en présence de la mort, cette chose simple et la même pour tous, l'URSS s'était humanisée. Après la guerre, le

danger passé, on a retrouvé l'Etat, avec ses duretés, ses exigences, ses incompatibilités.

83. Le représentant de la France forme le vœu ardent que, devant ce danger nouveau, le plus grand que l'humanité ait jamais connu, devant cette menace qui rôde et qui vise tous les hommes, on se retrouve enfin, en face non plus de contradicteurs, non plus d'interlocuteurs, mais d'êtres de chair et de sang que l'on puisse convaincre.

84. M. MANUILSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine) déclare que le projet de résolution de l'URSS prend une importance spéciale au moment actuel, lorsque tous les peuples ont présentes à la mémoire les horreurs de la dernière guerre, lorsque le mouvement absolu général des peuples en faveur de la paix se heurte à la résistance acharnée des incitateurs à la guerre et de leurs complices, qui se donnent surtout pleine liberté aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ce projet de résolution acquiert également une valeur particulière du fait qu'il tient compte des importants changements qui sont intervenus dans l'atmosphère internationale dans la période d'après-guerre et spécialement dans la période qui s'est écoulée entre les troisième et quatrième sessions de l'Assemblée générale.

85. Nul n'ignore que, par suite de la deuxième guerre mondiale, de grands Etats capitalistes, tels que l'Allemagne, l'Italie et le Japon, dont les milieux dirigeants fascistes et militaristes étaient responsables d'avoir lancé une agression contre les peuples pacifiques, se sont effondrés. Bien qu'ils soient sortis vainqueurs de la guerre, une série d'autres Etats capitalistes de l'Europe se trouvent également dans une situation difficile. Il suffit de mentionner la France qui, tombée dans la dépendance économique, politique et militaire des Etats-Unis, a été en fait réduite à l'état d'une Puissance de deuxième ordre. La position du Royaume-Uni est également sérieusement compromise, car ce pays se trouve obligé de reculer sur toute la ligne devant la pression des Etats-Unis, qui s'emparent graduellement des Dominions et des colonies britanniques.

86. La guerre a prodigieusement accéléré le développement inégal du capitalisme. Elle a provoqué l'effondrement de nombre d'Etats capitalistes et a assuré aux Etats-Unis le rôle dominant dans le monde capitaliste.

87. Bien que les monopoles des Etats-Unis aient fait à la faveur de cette guerre des bénéfices sans précédent dans l'histoire, et bien que depuis quatre-vingts ans les Etats-Unis aient, en fait, vécu en paix et qu'en ce moment ils aient supporté par des pays plus faibles toutes les conséquences de la guerre, les Etats-Unis n'ont pas pu échapper à la crise économique qui s'est singulièrement aggravée à la suite de la deuxième guerre mondiale. En effet, tous les chaînons de l'organisation capitaliste sont indissolublement liés l'un à l'autre.

88. C'est dans ces conditions de crise, aggravées par la décadence du système capitaliste, qui condamne les masses populaires au chômage et à la misère, qu'une série de pays de l'Europe orientale ont échappé à l'orbite du capitalisme et ont établi un régime populaire démocratique leur permettant d'édifier leur existence future sur des bases socialistes.

89. La Chine, d'autre part, qui, depuis de longues années, a été soumise à des agressions

étrangères, aux luttes intestines des militaristes, attisées par l'étranger, et à l'exploitation des prétendus civilisateurs étrangers alliés aux féodaux, a rejeté son statut colonial. S'étant libérée du joug des envahisseurs japonais, le grand peuple chinois est enfin devenu maître de sa propre maison, a mis fin aux souffrances de 450 millions d'hommes, a définitivement balayé le régime pourri du Kouomintang et s'est assuré une existence libre et indépendante.

90. Bien naïf qui aurait pu penser qu'une guerre aussi gigantesque que celle que l'humanité vient de vivre ne provoquerait pas d'importantes modifications pour les Etats et pour les peuples et que le monde pourrait revenir à la situation où il était avant le conflit. Il faut vraiment avoir perdu la raison pour affirmer, comme le font les incitateurs à la guerre, que c'est l'Union soviétique qui est coupable de toutes les mésaventures du système capitaliste. L'histoire nous apprend que, avant la naissance de l'URSS, des guerres, même moins importantes, ont toujours laissé des traces et ont eu des conséquences considérables sur le développement des divers pays.

91. Nul n'ignore qu'au cours de ses trente-deux années d'existence, l'URSS a été obligée deux fois de se défendre contre l'agression de pays capitalistes. Personne n'oserait prétendre que c'est la jeune République socialiste soviétique qui a attaqué l'univers capitaliste en 1918-1920. C'est elle, au contraire, qui était attaquée par les Britanniques, les Américains, les Japonais, les Français, les Turcs, les Allemands, les réactionnaires polonais, les réactionnaires finlandais, les mercenaires des pays de la Baltique — par les troupes de quatorze Etats en tout. Personne n'oserait prétendre non plus que c'est l'Union soviétique qui s'est rendue coupable en 1941 d'agression contre l'Allemagne nazie et ses vassaux.

92. Tout cela n'empêche pas les Etats-Unis et le Royaume-Uni de déclarer aujourd'hui que le capitalisme est sur la défensive et que c'est le communisme qui est coupable d'agression. Pour masquer les véritables buts des Etats-Unis et du Royaume-Uni qui préparent une nouvelle guerre, il s'est même trouvé quelqu'un à la Première Commission pour affirmer que les guerres de banditisme moderne ne sont pas dues aux cliques impérialistes, que ce ne sont pas les Etats-Unis et le Royaume-Uni qui préparent la guerre, mais que les vrais incitateurs à la guerre sont Karl Marx et Frédéric Engels qui, en 1848, ont écrit le *Manifeste du parti communiste*. De telles assertions sont risibles, car il y a eu des guerres avant comme après la publication du *Manifeste*. Les guerres de conquête napoléoniennes sont difficilement imputables au communisme. Mais, peut-être, les communistes sont-ils responsables de la guerre de Crimée de 1854 ou de la guerre franco-prussienne de 1870?

93. La deuxième moitié du XIXème siècle, qui a été caractérisée par l'entrée du capitalisme dans son stade de développement impérialiste, a été pleine de guerres de conquêtes. Au cours de la même époque, le mouvement ouvrier était dominé non pas par des communistes, mais par les partis sociaux-démocrates, réformistes et conciliateurs.

94. Seuls, des hommes privés de toute conscience pourraient affirmer que ce sont les commu-

nistes qui sont responsables de la guerre russo-turque de 1877, de la guerre sino-japonaise de 1894, de la guerre hispano-américaine de 1898 pour les Philippines, de la guerre des Boërs de 1899, de la guerre russo-japonaise de 1904 et des guerres balkaniques de 1911 à 1913. Tout le monde sait que les communistes ont mené la lutte la plus énergique contre la guerre mondiale de 1914-1918 et que, pour ce fait, ils ont été emprisonnés, déportés, pendus, fusillés, sous prétexte qu'ils étaient coupables de haute trahison. Cela n'empêche pas les orateurs qui, à la Première Commission, ont assumé le rôle de théoriciens, parlant au nom du bloc anglo-américain, d'affirmer que ce sont les dirigeants de la classe ouvrière qui sont coupables du déclenchement de la première guerre mondiale.

95. Toutes les guerres que M. Manuilsky vient d'énumérer, à l'exclusion de la première guerre mondiale, ont présenté un caractère local. Par contre, la guerre que préparent à l'heure actuelle les milieux dirigeants des Etats-Unis et du Royaume-Uni ne se propose pas pour but de permettre à ces Etats de s'emparer de tel ou tel territoire ou même de tel ou tel continent. Elle doit leur permettre d'établir leur hégémonie mondiale. Grâce à cette guerre, les milieux dirigeants des Etats-Unis espèrent arranger les affaires du capitalisme et remettre sur pied un système ruiné par les deux guerres mondiales.

96. A maintes reprises, les délégations soviétiques ont montré que c'est aux Etats-Unis et au Royaume-Uni que se prépare la nouvelle guerre. C'est dans ces pays que se trame le complot contre la paix du monde. C'est dans ces pays que l'on établit des plans d'agression contre l'URSS. Aux Etats-Unis surtout, on répand une psychose de guerre, on crée le culte de la bombe atomique qui constituerait l'outil universel permettant d'établir la domination des monopoles américains sur tous les pays et sur tous les peuples du monde. C'est aux Etats-Unis qu'on entend des appels monstrueux à la destruction des villes et à l'anéantissement en masse de populations paisibles. On pourrait remplir des volumes entiers avec des déclarations qui constituent un crime plus grave que les pires agissements des gangsters. M. Manuilsky souligne qu'il se rend parfaitement compte de la responsabilité qu'il prend en prononçant ces paroles.

97. Il pourrait également rappeler les propos du général américain Clay qui, le 21 novembre 1949, a déclaré que les Etats-Unis s'apprétaient à conduire les opérations militaires sur le futur théâtre d'opérations européen à l'aide de l'infanterie allemande et de l'artillerie des pays du Benelux, des forces blindées françaises et de la flotte de guerre britannique. Il pourrait également rappeler une déclaration du fameux sénateur Cannon qui, le 13 avril 1949, a dit que les Etats-Unis n'auraient peut-être pas besoin, lors de la prochaine guerre, d'envoyer de l'infanterie en Europe. Les Etats-Unis devraient équiper les soldats d'autres pays et envoyer leurs jeunesse à leur perte à la place des Américains, a-t-il ajouté. Il pourrait rappeler encore des déclarations du maréchal Montgomery ou de M. Churchill, que le peuple britannique a rejeté.

98. Si l'Assemblée générale tenait à la dignité de l'Organisation des Nations Unies et au respect de la Charte, elle devrait, conformément à sa

résolution 110 (II) du 3 novembre 1947, exiger du Gouvernement des Etats-Unis qu'il traduise devant les tribunaux ceux qui se sont rendus coupables d'avoir préconisé l'emploi des armes atomiques. Elle aurait dû exiger que les noms des coupables et les punitions qui leur ont été infligées fussent communiqués au monde entier. Cependant, la plupart des délégations à l'Assemblée générale préfèrent fermer les yeux sur cette situation. Elles préfèrent prétendre qu'elles ne savent rien des préparatifs de guerre qui se déroulent aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni et demandent aux délégations soviétiques de produire des preuves.

99. N'est-ce pas déjà une preuve que l'augmentation extraordinaire des budgets militaires des Etats-Unis et du Royaume-Uni? On sait que, d'après les déclarations du Président Truman, les dépenses directes et indirectes des Etats-Unis pour des buts de guerre atteignent près de 70 pour 100 de l'ensemble du budget.

100. Ne peut-on pas trouver une confirmation de la préparation des Etats-Unis à la guerre dans l'existence, dans différentes parties du monde, de 484 bases militaires américaines, dont la plupart sont placées autour de l'Union soviétique?

101. Pourrait-on qualifier de simple fantaisie de journalistes la signature de pactes d'agression, les plans de réarmement des Etats européens et les voyages que les généraux américains accomplissent à travers l'Europe pour surveiller l'exécution de ces plans? Que dire encore du travail févreur qui se poursuit dans les usines de guerre, du stockage de matières premières d'importance stratégique, de la militarisation et de l'activité des Etats-Unis! Tout cela montre que la préparation de la guerre a déjà dépassé le stade de la propagande et qu'on en est arrivé aux mesures pratiques d'organisation.

102. La conduite des gens qui ferment les yeux sur des événements de ce genre rappelle l'hypocrisie des signataires de l'accord de Munich, qui tentaient de diriger l'agression hitlérienne vers l'est, contre l'Union soviétique et, en même temps, de tromper les peuples en affirmant que l'accord de Munich était un accord de paix, qu'ils n'avaient nullement connaissance de plans agressifs de l'Allemagne nazie et que les avertissements de l'URSS ne constituaient que de la propagande. C'est ainsi qu'ont agi ceux au nom desquels le représentant de la France a parlé à l'Assemblée générale.

103. Cependant, toute la marche des événements au cours de la deuxième guerre mondiale a confirmé le bien-fondé des avertissements de l'Union soviétique. Dès 1936, au moment où les Gouvernements du Royaume-Uni et de la France maintenaient leurs peuples dans l'illusion de la paix, le maréchal Staline, dans son entretien avec M. Howard, a déclaré qu'il existait deux foyers de guerre, l'un en Occident, en Allemagne, et l'autre en Extrême-Orient, au Japon. Si les hommes politiques du monde occidental avaient reconnu alors la sagesse du chef du peuple soviétique et avaient accepté les propositions que le Gouvernement de l'URSS faisait en vue d'adopter des mesures de sécurité collective contre les deux agresseurs, il est certain que la guerre aurait pu être évitée et que la vie de dizaines de millions d'hommes aurait pu être préservée.

104. Il semble que cette leçon, qui montre combien aveugles et malfaisants ont été ceux qui dirigeaient alors les destinées des puissances occidentales, aurait dû servir aux gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. En fait, il en est tout autrement. Les représentants de ces Gouvernements sont indignés de voir que le projet de résolution de l'URSS nomme deux Etats — les Etats-Unis et le Royaume-Uni — qui sont, dans les conditions actuelles, des foyers de guerre en puissance. Mais quelqu'un a-t-il fait la moindre tentative pour démontrer qu'il n'en était pas ainsi? Quelqu'un a-t-il tenté d'apporter un démenti aux faits exposés par le chef de la délégation de l'URSS? L'Union soviétique considère qu'il est de son devoir devant l'Organisation des Nations Unies et devant les peuples pacifiques de nommer les responsables de la préparation d'une nouvelle guerre. On ne saurait, pour des considérations de protocole diplomatique, faire le silence sur la vérité alors qu'il s'agit d'empêcher la guerre, de maintenir la paix et la sécurité internationales.

105. Pour expliquer leur refus d'accepter les propositions de paix de l'URSS, les adversaires de la paix affirment que ces propositions ne seraient point sincères. Sur quoi s'appuient-ils? Tout le monde sait que le budget militaire de l'Union soviétique est un budget de temps de paix, que les dépenses militaires de l'URSS ne constituent que 19 pour 100 du budget total. Personne ne saurait prétendre que l'Union soviétique constitue, en territoire étranger, des bases en vue de lancer une agression contre les Etats-Unis ou le Royaume-Uni. Personne ne saurait reprocher à l'URSS de conclure des pactes agressifs. Ses accords avec ses voisins ne dépassent pas le cadre des traités que l'Union soviétique a conclus avec la France et le Royaume-Uni. Jamais les dirigeants de l'URSS, la presse ou la radio n'ont lancé des appels en vue d'une agression contre les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, ni demandé que les armes atomiques soient utilisées contre les villes américaines ou anglaises. M. Manuilsky est prêt à céder la parole à toute personne qui voudrait venir lui apporter un démenti.

106. La politique pacifique de l'Union soviétique a sa source dans les principes mêmes de la structure socialiste, dans la nature même de l'Etat soviétique, qui a mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et à l'oppression d'une nation par une autre, établi une coopération fraternelle des races et des nations et liquidé une fois pour toutes la politique en vertu de laquelle le bien-être d'un Etat doit être fondé sur l'oppression d'autres Etats.

107. L'économie soviétique ne connaît ni crise, ni chômage, ni aucune des autres contradictions qui sont inhérentes à la société capitaliste; malgré les immenses destructions causées par la guerre, l'économie de l'URSS se développe à un rythme inconnu au monde capitaliste.

108. L'Union soviétique et les pays de démocratie populaire n'ont pas besoin de guerre, car ils se développent, croissent et progressent sans cesse. Les Etats socialistes n'ont aucune raison de craindre la rivalité pacifique des Etats capitalistes. Leur politique est juste parce qu'elle tient compte des changements intervenus dans le monde. Ceux qui désirent la guerre, ce sont ceux

qui sont en train de s'écrouler, ceux qui ont peur d'une émulation pacifique des deux systèmes, ceux qui, avec une obstination aveugle, refusent de reconnaître qu'un nouveau rapport de force est créé et qui s'efforcent de modifier la situation à leur profit. C'est là une politique d'aventure qui menace la paix du monde et qui est dirigée contre les intérêts du peuple américain lui-même. Ce peuple commence à comprendre que, si les instigateurs à la guerre arrivent à déclencher une nouvelle boucherie, le malheur s'abattra sur les femmes et les enfants américains aussi.

109. A cette politique d'aventure des milieux agressifs des Etats-Unis et du Royaume-Uni, l'URSS, s'appuyant sur les doctrines de Lénine et de Staline, oppose une politique qui prône la coexistence durable des deux systèmes économiques, leur coopération, le règlement pacifique des contradictions existant entre eux, une politique de développement des relations commerciales et économiques entre le monde socialiste et le monde capitaliste.

110. Cette politique de l'Union soviétique, fondée sur l'intérêt mutuel, a montré sa valeur dans la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, pendant la deuxième guerre mondiale et aujourd'hui; elle jouit de l'appui des masses travailleuses du monde entier. Seuls, les incitateurs à la guerre peuvent affirmer que la coopération entre le monde socialiste et le monde capitaliste est impossible en raison de la différence des idéologies. L'idéologie par elle-même n'a jamais été une source de guerre, car elle n'est qu'une superstructure qui reflète les intérêts de tels ou tels groupes d'Etats. Toutes les affirmations relatives à la guerre idéologique sont lancées par les ennemis de la paix, uniquement pour empêcher d'établir une coopération entre les Etats-Unis et l'URSS.

111. Ni la différence d'idéologie, ni la différence dans la structure sociale et politique des Etats, ni l'opposition de deux systèmes économiques ne peuvent empêcher l'établissement d'une coopération entre l'Union soviétique et le monde capitaliste, si un désir sincère de coopération existe des deux côtés.

112. Parlant avec un membre important du parti républicain des Etats-Unis, le maréchal Staline, le 9 avril 1947, a fait la réponse suivante à son interlocuteur qui demandait si la coopération entre les systèmes économiques opposés était possible: évidemment, cette coopération est possible. Les systèmes politiques de l'Allemagne et des Etats-Unis étaient les mêmes; cela n'a pas empêché qu'une guerre éclatât entre ces deux pays. Les systèmes économiques des Etats-Unis et de l'URSS sont différents; cependant, ces pays ont coopéré pendant la guerre et ont lutté côte à côte. Si ces deux systèmes pouvaient coopérer en temps de guerre, pourquoi ne le feraient-ils pas en temps de paix? La coopération est possible si le désir de coopérer existe. Et ce désir existe chez les peuples et dans le parti communiste de l'URSS, a dit le maréchal Staline. M. Manuilsky voudrait que ces paroles fussent gravées en lettres d'or à l'Organisation des Nations Unies et pourraient être aussi au Congrès des Etats-Unis.

113. Les propositions pacifiques présentées par l'Union soviétique reflètent fidèlement cette attitude. Par contre, le refus des Etats-Unis et du

Royaume-Uni d'accepter le projet de résolution de l'Union soviétique montre qu'ils refusent de coopérer avec ce pays en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales.

114. Tous les amis de la paix se rendent compte des conséquences qu'aurait l'adoption par l'Assemblée générale du projet de résolution de l'Union soviétique.

115. La condamnation des préparatifs de guerre, avec indication nominale des Etats qui poursuivent ces préparatifs, montrerait que l'Organisation constitue un instrument actif pour le maintien de la paix, qu'elle est un organe indépendant, placé au-dessus des intérêts individuels et égoïstes de ses Membres, qu'elle est un organe qui défend les intérêts de tous les pays et de tous ceux qui ne veulent pas de guerres.

116. La condamnation des préparatifs de guerre que poursuivent les Etats-Unis et le Royaume-Uni serait conforme aux principes de la Charte des Nations Unies. M. Manuilsky ajoute que l'on ne saurait impunément violer la Charte, car ce serait une grave erreur que de croire que l'on peut continuer à tromper les peuples comme on les trompait au temps de la Société des Nations, de triste mémoire. Ceux qui adopteraient cette attitude joueraient avec le feu.

117. Ce n'est qu'en posant directement, ouvertement et honnêtement la question des responsabilités des préparatifs de guerre que l'Assemblée générale pourrait forcer les Etats-Unis et le Royaume-Uni à modifier la tendance agressive de leur politique extérieure. Toute manifestation de faiblesse, de lâcheté, toute concession vis-à-vis des milieux agressifs des Etats-Unis et du Royaume-Uni ne ferait que tourner la tête à ces derniers et créer chez eux l'impression qu'ils peuvent agir impunément. Cette acceptation des menées agressives des milieux dirigeants des Etats-Unis et du Royaume-Uni ne peut que conduire l'Organisation à sa ruine.

118. Bien qu'elle connaisse depuis longtemps le secret de la fabrication des armes atomiques, l'Union soviétique a proposé d'interdire ces armes et d'établir un contrôle international rigoureux en vue d'appliquer cette interdiction. L'adoption de cette proposition permettrait de supprimer les armes atomiques et de faire un pas important en avant en vue de la réduction des armements de toute espèce. Il est évident que les peuples du monde entier accueilleraient avec joie une décision de l'Assemblée générale dans ce sens, comme le montre le mouvement d'opinion qui s'est produit ces temps derniers dans tous les pays, y compris les Etats-Unis, et qui réclame instamment que les Etats-Unis et l'URSS s'entendent au sujet de l'interdiction des armes atomiques.

119. Dans ces conditions, l'on ne peut que s'étonner du discours qu'a prononcé le représentant des Etats-Unis, qui montre que les Etats-Unis s'obstinent, continuent à chercher à gagner du temps par des discussions d'école, comme l'a fait le représentant de la France, et se refusent à résoudre le problème en tenant compte des faits réels et non de calculs qui ne résistent pas à l'épreuve de l'expérience. Il ne faut pas oublier que tous les pays, aussi bien les pays économiquement développés que ceux qui ne le sont pas suffisamment, sont intéressés au premier chef à

l'utilisation de l'énergie atomique uniquement à des fins pacifiques.

120. Enfin, la conclusion d'un pacte pour le renforcement de la paix mettrait immédiatement fin à la tension qui existe dans les relations internationales et créerait cette atmosphère de confiance qui, d'après les adversaires du projet de résolution de l'URSS, constitue une condition préalable à la conclusion d'un pacte de paix. Il est tout à fait clair que, si une atmosphère de confiance régnait, il ne serait pas nécessaire de conclure d'accord de ce genre.

121. Les adversaires du projet de résolution de l'Union soviétique prétendent aussi qu'il est indispensable d'établir des garanties avant de conclure un pacte pour le renforcement de la paix. Un enfant comprendrait que le pacte lui-même serait la meilleure garantie du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

122. La proposition de l'URSS en vue de la conclusion d'un pacte entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité est particulièrement importante parce qu'elle tient compte du nouveau rapport de forces qui s'est établi entre ces cinq Puissances. Ce fait à lui seul montre combien l'Union soviétique est sincère dans ses aspirations à la paix.

123. Le projet de résolution de la Première Commission, qui prétend parler de conditions indispensables au maintien de la paix, ne mentionne en fait aucune de ces conditions. Le représentant de l'URSS a déjà parlé de cette question et M. Manuilsky réduira cette partie de son discours au minimum. Il dira simplement que certaines dispositions de ce projet de résolution violent la souveraineté nationale des Etats et la Charte des Nations Unies; que d'autres dispositions reprennent des textes de la Charte afin de mieux masquer des propositions tendant à violer la Charte et afin de donner une apparence légale à des recommandations qui ont pour seul but de servir les intérêts du bloc anglo-américain.

124. Seul, le projet de résolution de l'Union soviétique présente des garanties véritables pour la paix, car il indique la façon qui permettrait de résoudre les trois problèmes principaux dont dépend le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ce projet de résolution constitue l'un des documents les plus importants qui aient jamais été présentés à l'Organisation des Nations Unies; sa valeur ne saurait être affaiblie par les calomnies que l'on lance contre le grand pays du socialisme.

125. Plus les ennemis de l'URSS se démentent, plus ils montrent leur propre faiblesse. S'ils se démentent avec tant d'ardeur, c'est précisément parce que les forces de la réaction et de la guerre s'affaiblissent et parce que les forces de la démocratie et de la paix se renforcent tous les jours. Aujourd'hui, ce ne sont plus 300 millions, mais 800 millions d'hommes, qui sont unis dans les pays de démocratie populaire d'Europe et d'Asie et le grand pays socialiste soviétique. Des centaines de millions d'hommes d'autres pays prennent part au puissant mouvement de la paix, bien que les milieux dirigeants de ces pays continuent à préparer la guerre.

126. Certains représentants pourront se féliciter de la victoire illusoire qu'ils ont obtenue à la Première Commission. C'est une victoire à la Pyrrhus, qui discrédite les vainqueurs et qui leur enlève la confiance de leur propre peuple. C'est une victoire qui contient en elle tous les germes de la future défaite.

127. La délégation de la RSS d'Ukraine désire, pour conclure, rappeler les paroles de l'un des hommes d'Etat les plus importants de l'Union soviétique, M. Malenkov, qui, le 6 novembre 1949, a dit que l'Union soviétique ne voulait pas la guerre et qu'elle ferait tout son possible pour l'empêcher. Personne ne doit penser que l'URSS pourrait être effrayée par le bruit des armes. Ce sont les impérialistes et les agresseurs, a-t-il dit, qui doivent redouter la guerre. La première guerre mondiale, déclenchée par les impérialistes, a amené la victoire, en URSS, de la grande révolution d'octobre. La deuxième guerre mondiale, déclenchée par les impérialistes, a amené l'installation, dans tout un groupe de pays de l'Europe centrale et sud-orientale, de régimes démocratiques populaires; elle a amené la victoire du peuple chinois. Quelqu'un peut-il douter, a conclu M. Malenkov, que si les impérialistes déclenchent une troisième guerre mondiale, ils creuseront le tombeau, non plus de tel ou tel Etat capitaliste, mais du capitalisme lui-même?

128. Que ceux à qui les dieux n'ont pas ôté la raison tirent de l'histoire les conclusions qui s'imposent. Quant aux peuples soviétiques, malgré toutes les menaces des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ils continueront à défendre, comme ils l'ont fait jusqu'ici, la cause de la paix, car ils sont sûrs que cette cause finira par vaincre.

La séance est levée à 17 h. 10.

DEUX CENT CINQUANTE-NEUVIEME SEANCE PLENIERE

Tenue à Flushing Meadow, New-York, le mercredi 30 novembre 1949, à 10 h. 45.

Président: le général Carlos P. RÓMULO (Philippines).

Condamnation des préparatifs en vue d'une nouvelle guerre et conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix: rapport de la Première Commission (A/1150) (suite)

1. M. ENTEZAM (Iran) rappelle que, dans son discours (257ème séance), le représentant de

l'Union soviétique a demandé pourquoi l'Iran cherchait à obtenir des armes des Etats-Unis. La réponse est très simple: l'Iran a besoin de ces armes pour faire régner l'ordre et la sécurité sur son territoire.

2. L'armée iranienne s'est trouvée désorganisée du fait que l'Iran a mis à la disposition de ses alliés, pendant la guerre, tout ce qu'il possédait